

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 19

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la parole. « Il est vrai, dit-il, que de grands progrès ont été réalisés. On n'a épargné aucun sacrifice pour l'éducation du peuple ; mais ces sacrifices n'ont ruiné personne ; au contraire, il en est résulté des développements inespérés. »

M. Python adresse ensuite des félicitations aux autorités et à la population d'Alterswyl et les remercie au nom du gouvernement.

De joyeuses productions musicales agrémentent les différents actes de la fête.

Puisse ce nouveau bâtiment scolaire donner l'éveil à d'autres localités et marquer une nouvelle ère de prospérité et de bien-être pour la commune d'Alterswyl !

Mutualité. -- Le 12 novembre, M. l'inspecteur Barbey a donné, à Montagny, une conférence sur la mutualité scolaire. Un comité d'initiative a été nommé pour l'étude plus approfondie de la question. — Quelque temps auparavant la fondation d'une mutualité scolaire a été décidée à Estavayer-le-Lac.

Nomination. — Dans sa séance du 28 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. François Oberson, inspecteur scolaire à Bulle, au poste d'inspecteur des apprentissages. — M. Oberson fut appelé à l'inspection des écoles de la Gruyère, en 1893. Durant 12 ans, il a exercé ses fonctions avec une intelligence et un dévouement dignes de tout éloge. M. l'inspecteur Oberson s'est toujours montré le défenseur et le propagateur tenace des idées pédagogiques nouvelles, qu'il estimait favorables au progrès de nos écoles.

AVIS

La Direction de l'Instruction publique fait connaître que la Commission consultative des Etudes a choisi les œuvres suivantes d'auteurs classiques sur lesquelles les candidats aux épreuves de 1906, en obtention du brevet primaire, seront appelés à formuler une appréciation raisonnée :

Bourdaloue. — Sermons choisis, exemples, traits et analyses, par Porcher. (Delagrave, éditeur.)

Lamartine. — Le poète mourant, la mort de Socrate, l'Immortalité, publiés avec une introduction et des notes, par Mabileau. (Hachette, éditeur.)

(Feuille officielle.)

Le Bureau du Comité de la Société fribourgeoise d'Education a désigné *M. Auguste Lambert*, instituteur à Corserey, comme rapporteur général sur la question des apprentissages, mise à l'étude pour l'Assemblée générale de 1906.